INVITATION



LE DROIT DU RENSEIGNEMENT

Colloque organisé par l'Académie du renseignement

VENDREDI 8 FÉVRIER 2019 École militaire - Amphi Foch



« La politique publique du renseignement concourt à la stratégie de sécurité nationale ainsi qu'à la défense et à la protection des intérêts fondamentaux de la Nation »

Livre VIII du Code de la sécurité intérieure

Inscription obligatoire avant le 1er février 2019 :

https://www.weezevent.com/colloque-droit-du-renseignement - Contact : 01 76 64 86 00

Accès entre 8h00 et 8h30 par le 5, Place Joffre à Paris (7ème). Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h00 Ouverture par M. Laurent Nuñez,

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur

9h40 Séquence 1 : L'institutionnalisation de la politique publique du renseignement

Présidence : Olivier Gohin

- Olivier Forcade Retour historique sur les institutions et pratiques du renseignement français (1990-2015)
- Agnès Deletang L'émergence d'un droit du renseignement : les textes applicables avant 2015
- Guy Rapaille Approche comparée des droits du renseignement (Europe/Belgique)

10h45 Pause

11h00 Séquence 2 : La mise en œuvre du droit du renseignement - un droit exorbitant du droit commun très encadré

Présidence : Mireille Imbert-Quaretta

- Bertrand Warusfel La logique de la loi de 2015 relative au renseignement
- Floran Vadillo Le cadre et les garanties du recours aux techniques de recueil de renseignement
- François Molins La judiciarisation du renseignement

12h15 Déjeuner

14h00 Séquence 3 : Le droit du renseignement - un droit exorbitant du droit commun fortement contrôlé

Présidence : Yves Gaudemet

- Francis Delon La CNCTR
- Emmanuelle Prada- Bordenave Le contrôle juridictionnel
- Yaël Braun-Pivet Le contrôle parlementaire
- Patrick Calvar Les contrôles internes

15h30 Pause

15h45 Séquence 4 : Du renseignement au droit à la sécurité

- protection des libertés et défense des intérêts fondamentaux de la Nation

Présidence: Christian Vigouroux

- Xavier Latour Le droit du renseignement : un droit conforme
 à la constitution
- Fabien Lafouasse Le droit du renseignement : un droit conforme aux traités internationaux
- Olivier Chopin Le renseignement et l'exercice des libertés et droits fondamentaux

16h50 Pause

17h00 Conclusion

• François Saint-Bonnet - Rapport de synthèse

17h35 Clôture

• Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme - Allocution de clôture